

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ARSS&ID\\_NUMPUBLIE=ARSS\\_176&ID\\_ARTICLE=ARSS\\_176\\_0145](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_176&ID_ARTICLE=ARSS_176_0145)

---

## Pour une véritable politique en faveur des revues de SHS

| Le Seuil | *Actes de la recherche en sciences sociales*

2009/1-2 - n° 176-177

ISSN 0335-5322 | ISBN 9782020987318 | pages 145 à 147

---

Pour citer cet article :

– Pour une véritable politique en faveur des revues de SHS, *Actes de la recherche en sciences sociales* 2009/1-2, n° 176-177, p. 145-147.

---

Distribution électronique Cairn pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Pour une véritable politique en faveur des revues de SHS

La logique de l'évaluation bureaucratique s'intensifie aujourd'hui dans de très nombreux domaines. Elle prend la forme de classements et de comptages qui permettent aux évaluateurs de se dispenser d'un véritable travail d'évaluation substantielle et qui mettent en danger le fonctionnement des collectifs ainsi classés. Ce danger est d'autant plus grand que le type d'évaluation actuellement mis en œuvre, qui relève d'une vision managériale mal ajustée aux activités d'enseignement et de recherche, participe d'un mouvement systématique d'affaiblissement des formes d'organisation et de production collectives.

Les classements des revues de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) participent de ce mouvement. Ils ont en principe, et pour l'instant pour seule fonction, de permettre une évaluation des laboratoires. Mais les revues sont concernées, car elles subissent les effets indirects de ces listes qui figent arbitrairement des hiérarchies et des découpages conçus selon un point de vue largement extérieur à la logique de la recherche. Ces listes ne pourront que perturber les échanges et les concurrences proprement scientifiques qui ont lieu au sein et entre ces revues. L'AERES ne s'est manifestement pas interrogée à ce sujet, alors que l'existence de classements aura nécessairement des conséquences, sur les lieux de publication, sur les soutiens d'ordre divers qu'apportent aux revues les institutions publiques ou privées. Plus encore, cette logique de classement néglige le rôle d'ensemble que jouent les revues. Comme les éditeurs aujourd'hui, qui ne voudraient plus éditer que les best-sellers, la bureaucratie de la recherche entretient l'illusion d'une politique fondée sur la sanction *ex post* et l'élimination des moins « productifs » en oubliant de se poser la question des conditions, et surtout des conditions collectives, de la production de travaux de recherche.

Les revues de sciences sociales forment une structure d'unités de production collective qui vivent aujourd'hui essentiellement du travail souvent invisible de leur comité et secrétariat de rédaction. Elles ne survivent que grâce au soutien de laboratoires ou d'institutions publiques d'enseignement et de recherche qui les hébergent et qui, pour une partie de leur temps, affectent des personnels ITA au fonctionnement des comités de rédaction. Elles obtiennent enfin des bribes d'aides auprès d'organismes comme le CNRS et le CNL, tout en bénéficiant parfois du soutien d'un éditeur privé. Aujourd'hui, toutes ces ressources sont menacées : les éditeurs privés réclament du retour sur investissement, les institutions publiques ne semblent plus disposées à affecter une partie de leur personnel à ce type d'activité (les recrutements actuels ne le permettent pas de toute façon) ; le CNL est de plus en plus réticent à soutenir la production académique ; les chercheurs hésitent désormais à s'engager dans une activité qui n'est pas comptabilisée par les évaluateurs – la boucle est bouclée. La question de l'édition papier, souvent invoquée pour stigmatiser l'archaïsme présumé des sciences sociales est, si l'on peut dire, l'arbre qui cache la forêt. Car même sur internet une revue suppose, pour fonctionner, un secrétariat de rédaction et un travail éditorial...

Parce que les revues ont, entre autres, une fonction d'évaluation des articles qu'elles choisissent de publier, les managers de l'évaluation veulent désormais leur assigner pour seul rôle cette fonction évaluatrice : selon cette conception, chaque revue constituerait un centre de tri, faisant le départ entre les papiers publiables et ceux qui ne le sont pas, sur la base des rapports de spécialistes présumés impartiaux qu'elle aurait pour principale fonction de choisir – ce serait en fait la seule marque de sa ligne éditoriale. Survivront alors les revues publiant des articles qui sont cités par les articles publiés dans les revues les plus citées.

Tout cela procède d'une vision extrêmement réductrice de la recherche en sciences sociales et du rôle qu'y jouent les revues. Les revues (et c'est sans doute vrai dans toutes les disciplines), ne sont pas des chambres de tri et d'enregistrement. Elles ont une ligne éditoriale et, dans bien des cas, défendent un projet intellectuel ou/et un programme de recherche explicite. Les revues sont des centres actifs de production du savoir et de la construction du savoir. Elles organisent la collaboration et la confrontation entre des travaux de recherche qui progressivement déplacent la frontière de la connaissance et font émerger de nouvelles problématiques. Par un travail éditorial spécifique et des politiques de traduction, elles font connaître et circuler les travaux novateurs.

Les revues ne sont pas, comme certains semblent le penser, les arbitres d'une compétition où chaque chercheur, en guerre contre ses concurrents, chercherait

à maximiser ses scores bibliométriques. Elles sont le lieu d'un travail collectif qui mobilise les compétences de ses rédacteurs, mais aussi de ceux dont ils sollicitent les avis, et des auteurs des articles eux-mêmes qui revoient, enrichissent, approfondissent leur travail initial. Le résultat d'ensemble n'est pas une compilation de contributions disparates mais un tout irréductible à la somme de ses parties. C'est une construction pensée et organisée autour d'une problématique, la succession des numéros d'une revue établissant pas à pas un chemin dans la fabrique de la connaissance. Et ce chemin se définit lui-même par sa relation avec celui que tracent de leur côté chacune des autres revues.

Les logiques étroitement comptables qui président aux calculs de l'AERES ne sont, on le voit, que l'un des symptômes d'une politique en matière de recherche qui menace l'espace des revues en sciences sociales, en s'attaquant aux conditions de son fonctionnement. Ce sont ces conditions qu'il faut défendre et améliorer. Il faut donner aux revues les moyens de mettre en œuvre des programmes scientifiques ambitieux. S'il faut, en particulier, revoir les règles qui président à l'allocation de leurs ressources et, du même coup, les évaluations qui les sous-tendent, c'est selon une ambition qui va exactement à l'opposé de ce que prône la politique actuelle.